

# En 2021, plus de 3 000 emplois créés chaque trimestre

Insee Conjoncture La Réunion • n° 21 • Avril 2022

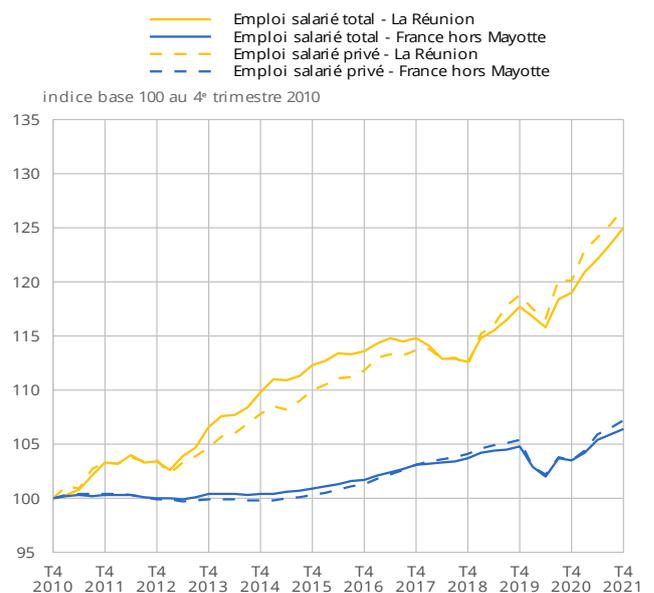
Au 4<sup>e</sup> trimestre 2021, l'économie réunionnaise fait preuve de dynamisme, grâce à la levée progressive des restrictions sanitaires. Ainsi, le volume d'heures de travail rémunérées devient significativement supérieur à son niveau d'avant-crise, de l'ordre de 8 à 10 %. L'activité économique reste bien orientée en janvier 2022, malgré la remise en place de restrictions sanitaires. L'emploi salarié continue d'augmenter au dernier trimestre 2021, avec 3 400 emplois supplémentaires par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre (+ 1,2 %). Il est une fois encore stimulé par des entrées nombreuses en contrats d'apprentissage, ainsi que par un recours à l'intérim qui continue d'augmenter. L'emploi résiste bien dans l'hébergement-restauration et les transports, grâce à l'amélioration des conditions sanitaires. L'emploi est dynamique tant dans le secteur privé que dans le public. Dans ce contexte favorable en matière de créations d'emplois, le taux de chômage est quasi stable et concerne 19 % de la population active. L'activité touristique se redresse progressivement à partir d'octobre : la fréquentation dans les hôtels et les autres hébergements collectifs augmente de 3 % au 4<sup>e</sup> trimestre 2021 par rapport à la même période d'avant-crise de 2019 et de 47 % par rapport à 2020. La construction de logements neufs reste très dynamique, tandis que le nombre de créations d'entreprises s'infléchit ce trimestre après deux trimestres à un niveau record.

Fin décembre 2021, 279 800 salarié-es travaillent à La Réunion, secteurs privé et public confondus. Les conditions sanitaires s'améliorent sur l'île, permettant la levée des principales restrictions sanitaires. Dans ce contexte, les emplois salariés continuent d'augmenter au dernier trimestre 2021, avec 3 400 emplois supplémentaires par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre (+ 1,2 %) ► **figure 1**. Sur l'ensemble de l'année 2021, malgré la crise sanitaire qui perdure, l'emploi salarié s'accroît de 13 300 emplois, après une hausse de 3 000 emplois en 2020. En 2021, la croissance de l'emploi salarié est deux fois plus élevée à La Réunion qu'au niveau national (+ 5,0 % contre + 2,8 %).

## Un volume d'heures travaillées significativement supérieur au niveau d'avant-crise

Avec l'amélioration de la situation sanitaire, le couvre-feu prend fin début octobre et l'état d'urgence décrété le 13 juillet est levé mi-octobre. Le passe sanitaire reste toutefois exigé pour accéder à de nombreux lieux et les personnes non vaccinées doivent justifier d'un motif impérieux pour se rendre à La Réunion. Avec cet allègement des restrictions sanitaires, le volume d'heures de travail rémunérées continue d'augmenter. Entre octobre et décembre, il se situe entre 8 et 10 % au-dessus de son niveau de 2019 ► **figure 2**. Cette croissance reflète la dynamique de l'emploi, mais aussi un recours modéré des entreprises aux dispositifs d'activité partielle mis en place depuis mars 2020 pour préserver les emplois. Ces dispositifs permettent d'indemniser les salariés dont le nombre d'heures rémunérées par les entreprises baisse, du fait d'une activité plus limitée.

## ► 1. Évolution de l'emploi salarié



**Note :** données corrigées des variations saisonnières (CVS), en fin de trimestre.

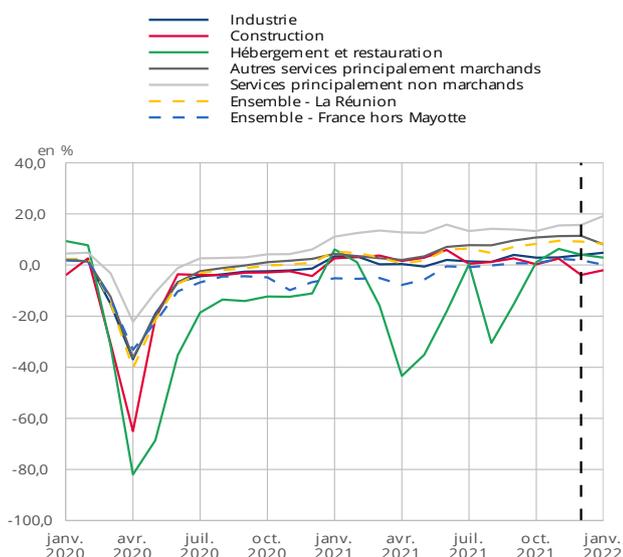
**Champ :** emploi salarié total et emploi privé, régional et France hors Mayotte.

**Source :** Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

L'accalmie sanitaire est néanmoins de courte durée : diverses mesures de restrictions telles qu'un couvre-feu sont remises en place dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022 face à la diffusion du nouveau variant Omicron. En janvier 2022, La Réunion est le département français où le taux d'incidence lié au Covid-19 est le plus élevé. Le volume d'heures rémunérées reste cependant supérieur de 8 % à son niveau de janvier 2019. Les entreprises ont peu recours à l'activité partielle, excepté dans le secteur de l'hébergement-restauration où le nombre de salariés concernés par une demande d'indemnisation est significatif : 1 700 demandes en janvier 2022 pour 10 600 salariés en début d'année.

Malgré un début d'année sous contraintes sanitaires, l'activité économique est ainsi bien orientée au premier trimestre à La Réunion. Toutefois, la guerre en Ukraine déclenchée fin février pourrait peser sur l'économie réunionnaise, avec les tensions qui en découlent sur les chaînes d'approvisionnement et l'envolée du prix de l'énergie. En février 2022, les prix à la consommation augmentent ainsi de 1,9 % sur un an à La Réunion, entraînés par la forte hausse des produits pétroliers qui se poursuit, à laquelle s'ajoute celle des produits frais. La hausse sur un an est cependant moindre qu'en France hors Mayotte (+ 3,6 %).

## ► 2. Évolution sectorielle mensuelle des heures rémunérées par rapport au même mois de 2019

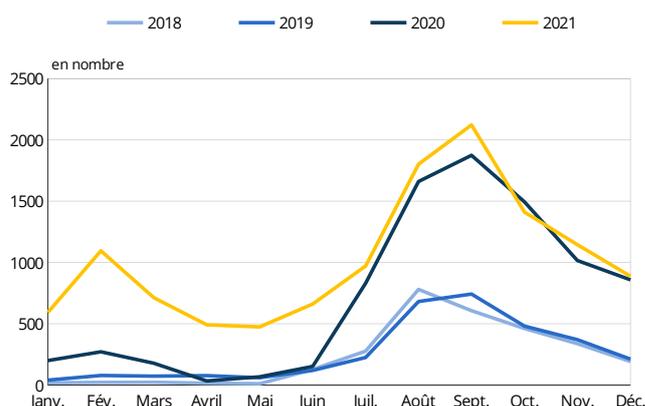


**Note :** ensemble des heures rémunérées des salariés y compris les heures supplémentaires ainsi que les absences pour lesquelles le salarié est rémunéré.  
**Source :** DSN-traitement provisoire, Insee.

### Sur un an, trois quarts des emplois créés dans le secteur privé

Au 4<sup>e</sup> trimestre 2021, le secteur privé crée 2 300 emplois, à un rythme légèrement supérieur qu'au trimestre précédent (+ 1,2 %). Sur un an, le secteur privé crée 9 900 emplois salariés, soit les trois quarts de l'ensemble des emplois salariés créés. Cette dynamique du secteur privé en 2021 s'explique d'abord par la forte croissance du nombre d'apprentis, conséquence de la mise en place d'une aide exceptionnelle pour l'embauche en contrat d'apprentissage dans le cadre du Plan de relance de l'économie. Entre fin septembre et fin décembre 2021, 3 400 personnes, jeunes pour la plupart, entrent ou prolongent leur contrat d'apprentissage, alors qu'elles n'étaient qu'environ 1 000 à la même période en 2019 et 2018 ► [figure 3](#). Les embauches en apprentissage se font essentiellement dans le secteur privé, dans le commerce, l'industrie et l'hébergement-restauration. En outre, 1 600 personnes bénéficient en octobre 2021 d'un contrat aidé « initiative emploi » (CIE) dans le secteur marchand, soit 900 de plus que fin 2020.

## ► 3. Entrées en contrat d'apprentissage



**Champ :** secteurs public et privé.  
**Source :** Dares.

L'emploi public augmente également : +1 100 emplois par rapport au trimestre précédent. Il augmente cependant moins fortement ce trimestre (+ 1,2 % contre + 1,6 % au 3<sup>e</sup> trimestre). Sur un an, le secteur public crée 3 300 emplois, notamment dans les secteurs de la santé et du social, mais aussi de l'enseignement. À La Réunion, fin décembre, 11 100 personnes bénéficient d'un contrat aidé « Parcours emploi compétence » (PEC), soit 700 de plus qu'un an auparavant.

## L'hébergement-restauration et les transports résistent à la crise

Au 4<sup>e</sup> trimestre 2021, l'emploi salarié hors intérim augmente dans l'hébergement-restauration : + 400 emplois ► [figure 4](#). Les dispositifs d'activité partielle ont à nouveau permis à ce secteur de maintenir les emplois : le volume d'heures de travail rémunérées poursuit sa hausse et se situe en novembre 2021 à un niveau supérieur de 6 % à celui de novembre 2019. Cependant, en fin d'année, la reprise de l'épidémie de Covid-19 oblige les chefs d'entreprises à avoir plus fréquemment recours aux dispositifs d'activité partielle. En janvier 2022, le volume d'heures n'est supérieur que de 2 % à son niveau de janvier 2019. Sur un an, l'emploi dans ce secteur augmente de 900 emplois, alors qu'il avait diminué de 500 emplois en 2020.

## ► 4. Niveau et évolution de l'emploi salarié par secteur d'activité détaillé à La Réunion

	Emploi salarié	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle
	en milliers	en %	
<b>Ensemble</b>	<b>279,8</b>	<b>1,2</b>	<b>5,0</b>
<b>Privé</b>	<b>188,8</b>	<b>1,2</b>	<b>5,6</b>
<b>Public</b>	<b>91,0</b>	<b>1,2</b>	<b>3,8</b>
<i>Par secteur d'activité</i>			
<b>Agriculture</b>	<b>3,3</b>	<b>3,0</b>	<b>7,8</b>
<b>Industrie</b>	<b>18,8</b>	<b>0,2</b>	<b>2,8</b>
dont Agro-alimentaire	7,2	0,3	3,6
<b>Construction</b>	<b>16,0</b>	<b>2,7</b>	<b>5,5</b>
<b>Tertiaire marchand</b>	<b>124,8</b>	<b>1,2</b>	<b>5,7</b>
Commerce	35,5	1,1	3,7
Transports	12,7	0,3	3,4
Hébergement - restauration	10,6	4,0	9,0
Information et communication	3,8	-0,4	-1,7
Services financiers	6,4	0,9	1,9
Services immobiliers	2,0	-0,2	3,2
Services aux entreprises*	25,9	1,5	8,5
Intérim	5,3	8,1	11,6
Services aux ménages	22,6	-1,1	6,8
<b>Tertiaire non marchand</b>	<b>116,9</b>	<b>1,2</b>	<b>4,5</b>

\* hors intérim

**Note :** données CVS, en fin de trimestre.

L'évolution trimestrielle compare le trimestre en cours au trimestre précédent, l'évolution annuelle compare le trimestre en cours au même trimestre de l'année précédente.

**Source :** Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

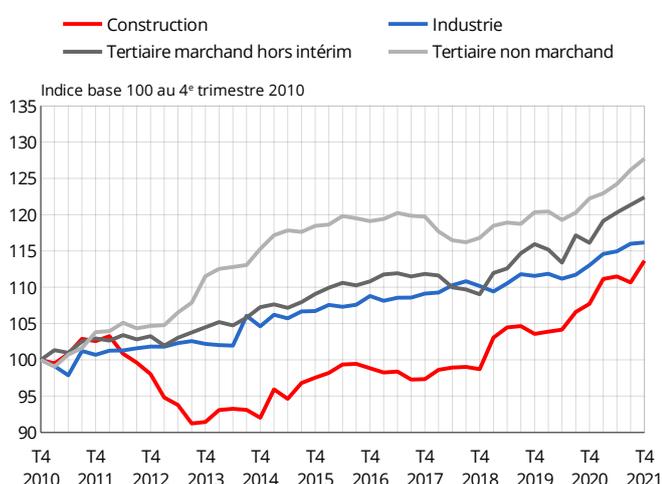
Le transport résiste également à la crise sanitaire : l'emploi y est stable au 4<sup>e</sup> trimestre, même si le trafic aérien n'a pas retrouvé son niveau d'avant-crise. En 2021, l'aéroport de Roland-Garros a en effet accueilli moitié moins de passagers qu'en 2019. Sur un an, 400 emplois sont créés dans ce secteur, après 300 emplois détruits en 2020. En fin d'année 2021, le volume d'heures rémunérées par les entreprises de ce secteur reste proche de son niveau de 2019. Cependant, en janvier 2022, avec la dégradation de la situation sanitaire, il est inférieur de 4 % à son niveau de janvier 2019.

Dans le commerce, l'emploi salarié hors intérim augmente de 400 emplois ce trimestre, notamment grâce à l'embauche d'apprentis. Sur un an, 1 300 emplois sont créés dans ce secteur, après la destruction de 100 emplois en 2020.

Au 4<sup>e</sup> trimestre 2021, l'emploi salarié hors intérim diminue dans les **services aux ménages** (- 200 emplois). Sur un an, 1 400 emplois sont créés, après 100 emplois créés en 2020.

L'emploi dans les **services aux entreprises** continue de progresser ce trimestre (+ 400 emplois) ► **figure 5**. Sur un an, 2 000 emplois hors intérim sont créés dans ce secteur, après 800 emplois créés en 2020.

### ► 5. Évolution de l'emploi salarié selon le secteur d'activité



**Note** : données corrigées des variations saisonnières (CVS), en fin de trimestre.

**Champ** : emploi salarié dans le secteur de la construction, de l'industrie et dans le tertiaire marchand hors intérim et non marchand à La Réunion

**Source** : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Accoss-Urssaf, Dares, Insee.

Dans la construction, 400 emplois salariés hors intérim sont créés au 4<sup>e</sup> trimestre. Sur un an, l'emploi est dynamique dans ce secteur malgré un fléchissement au 3<sup>e</sup> trimestre : + 600 emplois, après + 600 emplois en 2020. Si les mises en chantier de logements restent dynamiques, la croissance des prix des matières premières et du fret maritime peuvent néanmoins limiter les renouvellements de contrats.

Dans l'industrie hors intérim, l'emploi est stable au 4<sup>e</sup> trimestre. Sur un an, 500 emplois hors intérim sont créés, après 200 emplois créés en 2020.

Dans l'ensemble des secteurs (industrie, construction, services), les entreprises réalisent des ajustements de court terme en ayant recours à l'intérim. L'emploi intérimaire augmente plus fortement ce trimestre (+ 400 emplois) : 5 300 personnes sont en mission d'intérim fin décembre. La situation sanitaire et les incertitudes qui en découlent incitent ainsi les entreprises à privilégier les contrats courts. Sur un an, 600 emplois sont créés dans le secteur de l'intérim, après 400 emplois créés en 2020.

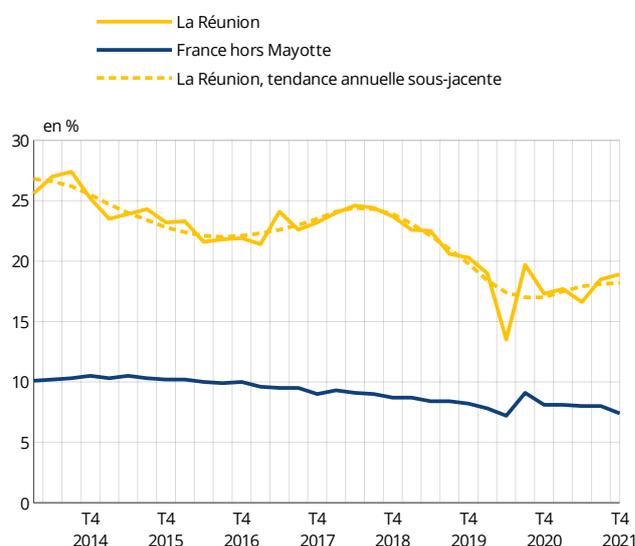
Fin 2021, 116 900 salarié-es travaillent dans les services non marchands (enseignement, administration publique, santé ou action sociale). Ces personnes travaillent majoritairement dans le public (80 %), mais peuvent également exercer dans le privé (activités de soutien scolaire, enseignement de la conduite, médecin, etc.). Ce

trimestre, ce secteur enregistre une hausse de 1 400 emplois, à un rythme moins soutenu qu'au cours du trimestre précédent (+ 1,2 % contre + 1,6 %). Sur un an, 5 000 personnes de plus travaillent dans les services non marchands, notamment dans les secteurs de la santé, du social et de l'enseignement (+1 700 emplois en 2020).

### Le chômage est stable

À La Réunion, au 4<sup>e</sup> trimestre 2021, le **taux de chômage** au sens du Bureau international du travail (BIT) s'établit en moyenne à 19 % de la population active. Il est quasiment stable par rapport au trimestre précédent. Il oscille entre 17 et 19 % depuis le 4<sup>e</sup> trimestre 2020, à un niveau bien en deçà de sa valeur de fin 2018 (24 %) ► **figure 6**. Cette baisse du chômage depuis 2018 est à relier au fort dynamisme de l'emploi en réaction à la crise, mais aussi à l'accroissement en 2019 de la population inactives au sens du BIT, notamment des hommes et femmes au foyer. Au niveau national, le chômage concerne 7,4 % de la population active au 4<sup>e</sup> trimestre 2021.

### ► 6. Estimation du taux de chômage trimestriel au sens du Bureau international du travail



**Note** : données trimestrielles CVS.

**Champ** : personnes de 15 ans ou plus.

**Source** : Insee, taux de chômage localisé et taux de chômage au sens du BIT.

### Une saison touristique placée sous le signe d'une reprise durable

Au 4<sup>e</sup> trimestre 2021, grâce à la levée progressive des restrictions sanitaires, la fréquentation dans les hôtels et les autres hébergements collectifs réunionnais repart à la hausse avec 449 000 nuitées, soit une augmentation de 3 % par rapport au 4<sup>e</sup> trimestre 2019 et de 47 % par rapport à 2020 ► **figure 7**. Le taux d'occupation des chambres s'élève à 78 %, en nette hausse par rapport à 2019 (+ 5 points) et surtout 2020 (+ 24 points).

Après un mois d'octobre où le nombre de nuitées reste inférieur à son niveau d'avant-crise (- 5 % par rapport à octobre 2019), la fréquentation hôtelière retrouve surtout des couleurs en novembre : le taux d'occupation des chambres culmine à 84 % (+ 6 points par rapport à novembre 2019 et + 7 points par rapport à octobre 2021). Les vacances scolaires de décembre et janvier confortent le regain de fréquentation hôtelière : en décembre, le nombre de nuitées est supérieur de 10 % à celui de décembre 2019, tandis que l'activité en janvier se situe au même niveau que les trois années précédentes, en dépit du rétablissement d'un couvre-feu nocturne.

## ► 7. Évolution de la fréquentation dans les hébergements collectifs touristiques à La Réunion



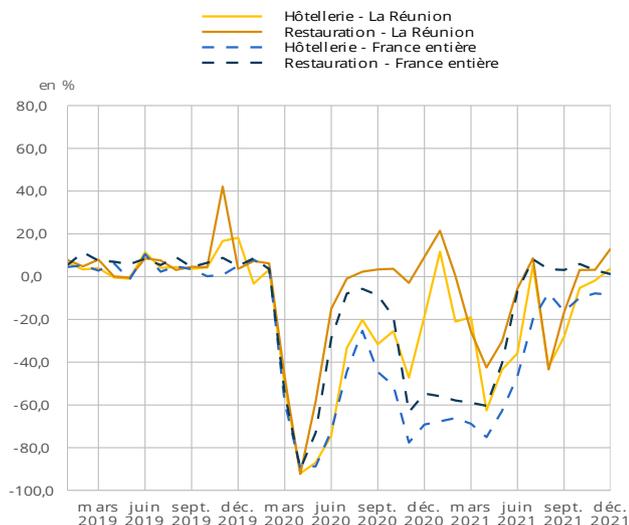
\* Le nombre de nuitées en mars 2020 n'est pas disponible.  
**Note :** nombre de nuitées en 2019, 2020, 2021 et 2022.  
**Source :** Insee, enquêtes de fréquentation hôtelière.

La clientèle reste essentiellement française, qu'il s'agisse d'habitants de l'Hexagone en voyage sur l'île ou de résidents réunionnais. La clientèle étrangère est en effet toujours très peu présente, notamment en raison des restrictions aux frontières : elle génère à peine 5 % des nuitées, contre 13 % en 2019 sur la même période.

Cette embellie profite surtout aux établissements haut de gamme de 3 à 5 étoiles, dont la fréquentation augmente de 9 % par rapport à 2019. Dans le même temps, la fréquentation des hébergements de catégorie inférieure, de 1 à 2 étoiles et non classés, recule de 9 % par rapport à 2019. Le regain d'activité est plus important dans les hébergements du sud de l'île, avec une hausse de 8 % des nuitées par rapport à la même période de 2019, ainsi que dans les établissements de l'Ouest dans une moindre mesure (+ 3 %). En revanche, la fréquentation hôtelière recule de 5 % au Nord-Est.

Le chiffre d'affaires de l'hébergement et de la restauration retrouve progressivement au cours du trimestre son niveau d'avant-crise, sous l'effet de la hausse de la fréquentation touristique et de l'assouplissement des restrictions sanitaires. En décembre 2021, il est supérieur de 13 % à celui de décembre 2019 pour la restauration et de 4 % pour l'hébergement ► **figure 8.**

## ► 8. Évolution mensuelle entre 2019 et 2021 du chiffre d'affaires de l'hébergement et de la restauration

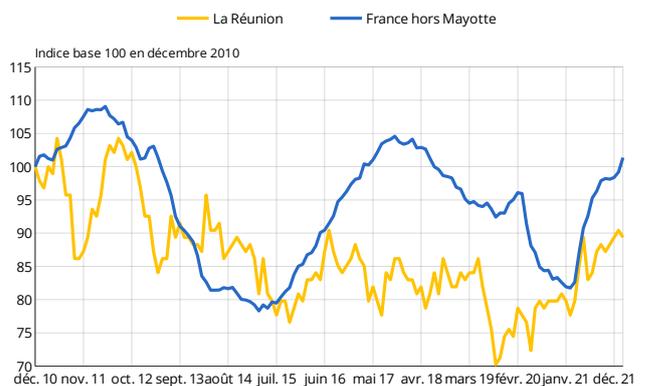


**Note :** l'évolution mensuelle présentée est calculée par rapport à l'année 2019 pour les années 2020 et 2021 (et par rapport à l'année 2018 pour l'année 2019).  
**Source :** DGFIP, Insee.

## La construction de logements neufs reste dynamique

En 2021, la construction de logements neufs à La Réunion est particulièrement dynamique : le nombre de permis de construire accordés s'élève à 8 400, en hausse de 11 % par rapport à 2020. Cette hausse est portée par les autorisations de logements individuels (+ 22 % en un an). Les autorisations de construction de logements collectifs augmentent de 3 % sur la période, avec 4 100 projets autorisés. Au niveau national, les autorisations de construire sont également en forte croissance, portées à la fois par les logements individuels (+ 26 %) et les logements collectifs (+ 14 %) ► **figure 9.**

## ► 9. Évolution du nombre de logements autorisés à la construction



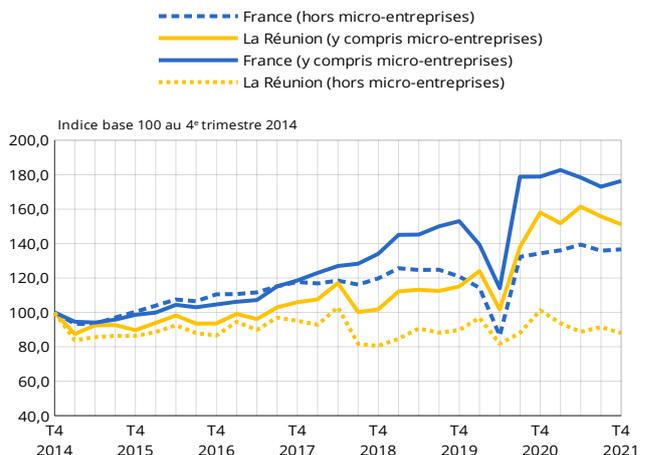
**Note :** données mensuelles brutes, en date réelle. Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois.  
**Source :** SDES, Sit@del2.

Au cours de l'année 2021, le nombre de logements mis en chantier est estimé à 7 600, soit une progression de 44 % en un an. Les mises en chantiers de logements collectifs (+ 65 %) ont davantage augmenté que celles de logements individuels (+ 29 %). Cette forte hausse intervient après un net repli des ouvertures de chantiers en 2020, à son niveau le plus bas des dix dernières années (5 400 logements commencés). En France, les mises en chantier augmentent de 11 % sur l'année.

## Après deux trimestres à leur plus haut niveau, les créations d'entreprises s'infléchissent

Au 4<sup>e</sup> trimestre 2021, 2 470 entreprises sont créées à La Réunion dans l'ensemble des secteurs marchands non agricoles. Le nombre de créations d'entreprises fléchit ce trimestre (- 11 % par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre), après deux trimestres où il avait atteint un niveau record ► **figure 10.** À l'inverse, au niveau national, les créations d'entreprises repartent légèrement à la hausse au 4<sup>e</sup> trimestre (+ 2 %), après avoir reculé au 3<sup>e</sup> trimestre.

## ► 10. Évolution des créations d'entreprises



**Note :** données trimestrielles corrigées des variations saisonnières (CVS).  
**Source :** Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

Le repli des créations d'entreprises à La Réunion au 4<sup>e</sup> trimestre 2021 concerne l'ensemble des secteurs d'activité et tous les types d'entreprises. En particulier, les créations sous le statut de micro-entrepreneurs baissent légèrement. Mais leur part parmi l'ensemble des créations reste élevée (56 %) et en hausse par rapport au 4<sup>e</sup> trimestre 2020 (+ 5 points). Au niveau national, les deux tiers des créations d'entreprises sont dues aux micro-entrepreneurs.

Au cours des 12 derniers mois, les créations sous le statut de micro-entrepreneurs augmentent de 47 % et celles des sociétés de 20 %. Dans le même temps, les créations d'entreprises individuelles classiques baissent de 14 %.

Daniel Ah-Son, Anne Jonzo, Rissat Moezaly Goulamhousse  
(Insee)



Retrouvez les données en téléchargement sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

**Avertissement sur le marché du travail :** L'introduction de la Déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut transitoirement affecter les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations sont réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi afin de tenir compte de ces changements. Ces modifications sont susceptibles de générer des révisions accrues sur les données. Par ailleurs, depuis le 1<sup>er</sup> trimestre 2017, les données sont établies en coproduction avec l'Acos (champ hors intérim) et la Dares (sur l'intérim).

À compter du 1<sup>er</sup> trimestre 2021, la refonte de l'enquête Emploi entraîne une révision du taux de chômage dans les DOM : + 0,1 point à La Réunion (contre 0,0 point sur la France entière). Cette rupture est due à de multiples facteurs, notamment un changement du questionnaire et de concept sur le taux d'emploi et l'introduction d'internet comme mode de réponse en ré-interrogation. Afin de préserver la continuité temporelle des indicateurs, la rupture a été rétropolée dans les séries longues trimestrielles depuis 2014. Les séries présentées dans cette publication sont donc « sans rupture ». À ce stade cependant, les corrections qui ont été apportées aux séries passées des DOM doivent être considérées comme provisoires avec une incertitude plus importante que pour celles déterminées pour la France entière (hors Mayotte). Elles sont donc susceptibles d'être revues au printemps 2022, au moment de la publication des résultats annuels de 2021.

Dans les DOM, contrairement aux départements de métropole, les séries de taux de chômage localisés sont directement issues d'une enquête par sondage. En conséquence, une part d'aléa est susceptible d'introduire du bruit à court terme dans les données.

Dans les notes de conjoncture régionales, les séries de taux de chômage localisés sont ainsi complétées par des séries lissées représentant la tendance annuelle sous-jacente. Pour étudier les effets structurels et de long terme, les séries de taux de chômage en moyenne annuelle sont à privilégier.

La situation des personnes sur le marché du travail a été fortement affectée depuis le début de la crise sanitaire (secteur d'activité à l'arrêt, contrainte de garde d'enfant par exemple). Pour être considéré comme chômeur, il faut être sans emploi, disponible pour travailler et avoir fait des démarches actives de recherche d'emploi.

**Avertissement sur les créations d'entreprises :** Les créations d'entreprises sont calculées selon un dispositif rénové depuis la publication portant sur janvier 2022. Il en résulte un relèvement, en niveau, de l'historique des créations d'entreprises. Pour plus de détails, se référer à la [documentation sur le sujet](#).

Insee La Réunion  
Parc technologique  
10 rue Demarne  
CS 72011  
97 743 Saint-Denis Cedex 9

Directeur de la publication :  
Loup Wolff

Rédacteur en chef :  
Ravi Baktavatsalou

Contact presse :  
06 92 44 83 58

@InseeOI  
[www.insee.fr](http://www.insee.fr)

## ► Contexte international – En Europe, l'activité fragilisée fin 2021 par la dégradation de la situation sanitaire

Au quatrième trimestre 2021, l'activité économique a ralenti en Europe, et même reculé en Allemagne, en raison d'effets de rattrapage plus faibles qu'au trimestre précédent et d'une consommation des ménages fragilisée par les vagues épidémiques des variants Delta et Omicron. Par ailleurs, le PIB a rebondi dans les principales économies hors zone euro, stimulant la reprise du commerce mondial. Au premier semestre 2022, l'activité serait affectée par les conséquences de la guerre en Ukraine, en particulier via le renchérissement de l'énergie, ainsi que par des perturbations des chaînes d'approvisionnement, notamment liées à de nouveaux confinements en Chine.

## ► Contexte national – En France, l'activité a continué de se redresser fin 2021

Fin 2021, l'activité française a poursuivi sa reprise (+ 0,7 % au quatrième trimestre, soit un rebond du PIB de 7,0 % en moyenne annuelle en 2021 après sa chute de 8,0 % l'année précédente). L'empreinte sectorielle de la crise reste forte néanmoins, certains secteurs continuant de pâtir de la situation sanitaire (hébergement-restauration par exemple) ou bien des problèmes d'approvisionnement (industrie automobile). La consommation des ménages a continué de progresser (+ 0,5 %), notamment dans les services de transports et les services aux ménages, et ce malgré la hausse de l'inflation et l'émergence du variant Omicron en fin d'année. Au premier trimestre 2022 cependant, l'activité aurait ralenti, du fait de la dégradation de la situation sanitaire en janvier puis du déclenchement de la guerre en Ukraine fin février.

## ► Définitions

Les **services aux entreprises** correspondent aux activités scientifiques et techniques, qui regroupent les activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques, ainsi qu'aux activités de services administratifs et de soutien, qui regroupent les activités liées à l'emploi (hors intérim), aux agences de voyage, aux activités de location et à la sécurité.

Les **services aux ménages** sont majoritairement composés des activités des organisations associatives, ils comportent également les activités d'arts et spectacles, des activités récréatives et d'autres services personnels.

Le **taux de chômage** est le rapport entre le nombre de chômeurs au sens du BIT et le nombre de personnes en emploi ou au chômage.

## ► Pour en savoir plus

- Les séries longues sur le « [Tableau de bord de la conjoncture à La Réunion](#) ».
- « [Prix à la consommation : + 0,1 % en février 2022 et + 1,9 % sur un an](#) », *Insee Flash La Réunion* n° 225, mars 2022.
- « [Juillet et août 2021 : à La Réunion, une fréquentation touristique toujours dépendante de la crise sanitaire](#) », *Insee Flash La Réunion* n° 216, novembre 2021.
- [Tableau de bord économique de La Réunion](#), Cerom, mars 2022.
- « [Comptes économiques rapides de La Réunion en 2020](#) - L'activité économique recule nettement, mais le pouvoir d'achat résiste », Cerom, juillet 2021.
- « [Activité touristique : impact de la crise sanitaire Covid19](#) », *Chiffres détaillés*, Insee, mars 2022.

ISSN : 2496-6932 (version imprimée)  
ISSN : 2492-1610 (version en ligne)

© Insee La Réunion Mayotte 2022

Reproduction partielle autorisée sous réserve de la mention de la source et de l'auteur

